



Beyrouth, le 30 juin 1999

D : avantprojets/bibnat/rm30699

No. 400/99

وارد في

أ تموز 1999

وزارة الثقافة والآثار اللبنانية

هـ/عـ

S.E.M. Mohammad Youssef Beydoun  
Ministre de l'Education Nationale,  
Jeunesse et Sports,  
Ministre de la Culture et de  
l'Enseignement Supérieur,  
Ministre de l'Enseignement  
Technique et Professionnel  
Beyrouth - Liban

**Objet :** Rapport de la Mission Bibliothèque Nationale au Liban

Votre Excellence,

Je vous prie de trouver ci-joint le rapport préparé par l'expert qui s'est rendu en mission au Liban en Avril dernier.

Ce rapport donne les indications utiles sur le cadre général permettant de rétablir une Bibliothèque Nationale au Liban.

A ce stade, avant toute décision quant à un appui de notre part, il serait souhaitable d'avoir la position des autorités libanaises compétentes.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Dimitris Kourkoulas  
Chef de Délégation

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU LIBAN

PROPOSITIONS POUR UN PROJET DE REINSTALLATION

4 MAI 1999

## SOMMAIRE

TERMES DE REFERENCES.....	p.3
RESUME DES PROPOSITIONS.....	p.4
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU LIBAN PROPOSITIONS POUR UN PROJET DE REINSTALLATION .....	p.5
1/ - RAPPEL HISTORIQUE ET ETAT DES LIEUX .....	p.5
2/ - LA PROBLEMATIQUE ET LES INTENTIONS GOUVERNEMENTALES .....	p.6
3/ - QUELQUES PROPOSITIONS .....	p.8
4 / - ESQUISSE D'UN CALENDRIER.....	p.12
5 / - LES PERSPECTIVES D'AIDES .....	p.13
PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL POUR LA PHASE 1 .....	p.14
EN GUISE DE CONCLUSION QUELQUES PERSPECTIVES POUR UNE STRATEGIE A COURT ET MOYEN TERME.....	p.15
ANNEXE 1 LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES ET DES VISITES EFFECTUEES .....	p.16
ANNEXE 2 LE CENTRE TECHNIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE .....	p.19
ANNEXE 3 LA DESINFECTION DES COLLECTIONS .....	p.21

## TERMES DE REFERENCES

### DEFINITION D'UN PROJET DE BIBLIOTHEQUE NATIONALE AU LIBAN (BNL)

1. L'objet de ces Termes de Références est de définir les conditions de faisabilité et les modalités possibles de l'établissement d'une bibliothèque nationale au Liban (BNL). L'établissement d'une bibliothèque nationale, dans le contexte de la reconstruction du Liban d'après-guerre, serait un élément important de la préservation et de la reconstitution du patrimoine culturel au Liban. Par sa nature même, la faisabilité d'un tel projet devra être étudiée en impliquant l'ensemble des acteurs intéressés par une action de cette ampleur.
2. Dans une **première phase**, la mission devra définir les objectifs et l'étendue d'un tel projet à travers :
  - l'examen de la politique nationale présente et des intentions à venir des autorités libanaises en matière de bibliothèques et dans les domaines limitrophes (éducation, culture, recherche, information, etc.) ;
  - un état des lieux comprenant l'analyse du rôle des bibliothèques existantes en termes de collections, d'acquisition, de conservation, de public cible et de coopération ;
  - un examen des options possibles en fonction des besoins existants et des demandes des acteurs concernés, ainsi qu'à travers une identification des types de publics potentiels pour la BNL, ainsi que d'une évaluation quantitative des catégories identifiées. Les données qui en résulteront serviront de base à une première définition des ressources documentaires envisagées pour la BNL, des services à mettre en place, des fonctions et des activités qui en découleront, voire des espaces nécessaires ;
  - d'une définition du contexte institutionnel public et privé : avoir une connaissance des institutions intéressées et les modalités institutionnelles (statuts) possibles d'un tel projet ;
  - d'un examen des modalités de financement d'un tel projet, en examinant les sources de financement potentielles aussi bien privées que publiques (donateurs étrangers et Gouvernement libanais).

A l'issue de la première phase, la mission remettra un rapport intérimaire examinant de façon aussi détaillée que possible les points ci-dessus.

Ce rapport sera présenté, pour approbation, au Ministère de la Culture libanais et à la Commission européenne. Le cas échéant, une réunion regroupant toutes les parties intéressées sera organisée.

## RESUME DES PROPOSITIONS

Pour répondre à la volonté exprimée par le Ministre libanais de la Culture et de l'Enseignement supérieur de réinstaller et développer la Bibliothèque nationale du Liban, il convient de l'inciter à prendre un certain nombre de décisions d'ordre stratégique, dans un délai rapproché (d'ici l'été 1999).

Ces décisions concernent :

- la création d'un Etablissement public chargé de l'administration et du développement de la Bibliothèque nationale ;
- la création d'une Association support chargée de communiquer sur le projet, de collecter les fonds nécessaires à sa réalisation, de susciter les dons d'ouvrages et les aides utiles au projet ;
- la mise en place d'un Centre technique de la Bibliothèque nationale animé par une équipe de professionnels spécialistes de 15 agents dirigés par un chef de projet (nomination au 15 septembre 1999) ;
- la promulgation d'un décret pour réserver le bâtiment de la future Bibliothèque nationale ;
- l'ouverture d'une ligne budgétaire et la préparation d'un premier budget de fonctionnement pour le Centre technique de la Bibliothèque nationale en 2000.

Plus concrètement, et sur le plan technique :

- l'aménagement, d'ici la fin de cette année, d'un local d'accueil provisoire pour le Centre technique, d'une surface de 1000m<sup>2</sup> ;
- l'opération de désinfection des collections actuellement stockées à Sin-el-Fil.

Ce premier programme, déjà consistant, devrait permettre à la Bibliothèque nationale du Liban de retrouver une visibilité aux yeux de son public potentiel, et des institutions nationales et internationales. Il devrait également permettre la mise en route de la première phase du projet, celle de la préfiguration de la future Bibliothèque nationale.

Une seconde phase de la présente étude devrait préciser les contours d'un programme architectural ainsi que les exigences d'un tel projet en matière de nouvelles technologies de l'information (informatique, numérisation, transmission à distance, etc.).

Enfin, il semble indispensable d'étudier les conditions d'une assistance technique qui puisse accompagner l'effort des responsables libanais dans la conduite de ce projet jusqu'à l'ouverture de la future Bibliothèque nationale.

**LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU LIBAN  
PROPOSITIONS POUR UN PROJET DE REINSTALLATION**

**1/ - RAPPEL HISTORIQUE ET ETAT DES LIEUX**

**1.1/ Quelques repères historiques**

Issue du don des collections du comte Philippe de TARAZZI à l'Etat libanais en 1921, la Bibliothèque nationale du Liban n'a cessé d'enrichir ses collections jusqu'à la veille de la guerre en 1975. Des campagnes d'acquisitions de 1922 à 1928 en Europe et en Egypte, mais aussi l'apport du dépôt légal (créé en janvier 1924) ont permis un considérable développement de ses fonds, riches en manuscrits précieux et en littérature arabe (sources et ouvrages critiques).

A la veille de la guerre, la Bibliothèque nationale, installée dans la proximité du Parlement, comptait plus de 200 000 documents, dont 2000 manuscrits du XIIème au XIXème siècle, des archives de l'administration ottomane et des premières années du mandat français.

Quatre ans après le début des événements, le gouvernement constate officiellement l'arrêt de son fonctionnement (1979), suspend l'exécution de son budget et affecte son personnel à d'autres tâches.

En 1983, suite aux dégâts causés aux bâtiments du centre de Beyrouth par l'armée d'Israël, les collections sont déménagées dans un vaste local situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment du "campus de l'UNESCO". Elles y resteront, dans un total état d'abandon jusqu'en 1997 (?).

**1.2/ Etat actuel des collections**

Les conclusions d'une mission dépêchée en septembre 1994 par le Ministère français de la Culture, préconisaient le sauvetage immédiat de ces collections et énonçaient la série de mesures à prendre de toute urgence.

Ainsi, les collections ont été déménagées dans un local plus étanche, dans un immeuble du quartier de Sin-el- Fil, au sud est de Beyrouth. Elles ont commencé à recevoir un premier traitement sommaire. Dans le même temps, et suivant les préconisations du rapport de la mission citée plus haut, les ouvrages reçus par le dépôt légal depuis 1997 ont pu commencer à être traités.

Mais l'inadaptation totale des locaux (répartition sur 4 niveaux de bureaux) et l'inexpérience absolue de l'équipe chargée du traitement, (due à une absence de formation dans le domaine), ont plutôt aggravé la situation : aucune mesure n'a été prise pour désinfecter les collections avant transfert. Une première ouverture des caisses, sans ordre préétabli, a permis d'extraire et de coter (en Dewey) 5 à 6 000 volumes toujours contaminés ;

les ouvrages neufs du dépôt légal ont été cotés et mélangés aux ouvrages infestés de champignons.

**Aussi, le problème de sauvetage des collections reste entier et plus urgent que jamais.**

Une enquête plus approfondie a permis d'apporter un complément d'information important sur l'histoire des collections de la Bibliothèque nationale. En effet, au moment du déménagement des collections, en 1983, une équipe du Centre des Archives Nationales a récupéré une grande partie des manuscrits, les archives détenues par la Bibliothèque nationale, ainsi qu'un millier d'ouvrages concernant le droit et le traitement des archives.

Le Centre des Archives Nationales détient actuellement 1600 manuscrits de la Bibliothèque Nationale dont 700 ont reçu un traitement catalographique. L'ensemble des documents est conservé dans de bonnes conditions, répartis entre une réserve et des magasins correctement équipés et climatisés.

Enfin, il convient de noter que le statut administratif de la Bibliothèque nationale demeure inchangé depuis 1935 : elle constitue toujours un simple service du Ministère de la Culture.

## 2/ - LA PROBLEMATIQUE ET LES INTENTIONS GOUVERNEMENTALES

### 2.1 / Les enjeux

Les enjeux qui président à la réinstallation de la Bibliothèque nationale sont de la première importance. On peut brièvement les résumer ainsi :

- Malgré les années de guerre, le rayonnement culturel du Liban sur le Proche-Orient et plus largement sur le monde méditerranéen ne s'est pas démenti.  
Il convient de noter que sont édités et/ou imprimés au Liban près de 70% des livres produits dans le monde en langue arabe. L'absence de Bibliothèque nationale ne permet pas de valoriser cette production.
- La variété des enseignements dispensés à tous niveaux (de l'école à l'Université), le développement accéléré du multilinguisme et l'explosion du multimédia dans le domaine des connaissances, plaident en faveur de la constitution et de la mise en valeur d'une documentation de référence pour un accès commun organisé au patrimoine national.
- De récentes enquêtes ont montré la chute vertigineuse des pratiques de lecture et ce, au sein de l'une des populations les plus scolarisées au monde. La Bibliothèque nationale devrait constituer l'épicentre d'un réseau à développer de bibliothèques publiques et de bibliothèques scolaires, et la source d'un dynamisme nouveau pour le développement de la lecture.

- Enfin, le Liban, où fut découverte l'une des formes les plus anciennes de l'écriture ne saurait vivre longtemps sans une atteinte à sa fierté, l'absence d'une institution nationale vouée à l'écrit et plus largement à l'information et à sa diffusion par les supports les plus modernes de la communication.

## 2.2 / Les objectifs

Dès aujourd'hui, et sur un plan très concret, plusieurs objectifs doivent être poursuivis :

- Mettre en œuvre de manière urgente les moyens efficaces pour sauver les collections en danger. L'état de ces dernières ne permet pas d'envisager un trop long délai pour la mise en œuvre d'une chaîne de traitement efficace. Nous verrons plus loin les nécessités concrètes d'une telle entreprise (cf. 3.2 et Annexe 2).

Cette remise en état des collections initiales de la Bibliothèque nationale constitue le préalable à la réintégration ultérieure des collections actuellement conservées par le Centre National des Archives.

- Préciser le concept d'une Bibliothèque moderne, en charge de la collecte, de la conservation, de la communication et de la valorisation du patrimoine écrit et documentaire de la nation. Cette Bibliothèque doit pouvoir utiliser les techniques les plus modernes pour communiquer les richesses de son fond à tous les publics, proches ou distants, qui en ont besoin : étudiants, enseignants, chercheurs à titre professionnel ou individuel, professionnels de l'information, etc.. Elle devrait enfin constituer le cœur d'un réseau documentaire national peu à peu élargi aux dimensions régionales de l'orient méditerranéen.
- Définir une nouvelle politique documentaire dont les éléments principaux seraient les suivants :
  - amélioration de la collecte du dépôt légal et réalisation de la Bibliographie nationale ;
  - politique d'acquisition visant à l'encyclopédisme, mais en concertation avec les bibliothèques des universités (Université libanaise, A.U.B, Balamend, L.A.U, U.S.J, Université arabe, etc... ) ;
  - politique d'appel de dons. De nombreuses personnalités libanaises ont déjà proposé de confier leurs propres collections à la future Bibliothèque nationale ;
  - élaboration d'un projet de bibliothèque virtuelle permettant de donner accès à distance, via Internet et la numérisation, aux richesses documentaires libanaises ;
  - instauration d'une coopération régulière avec l'ensemble des partenaires documentaires libanais et du Proche-Orient.
- Préparer activement la réinstallation matérielle des collections et les conditions de leur accessibilité. Il s'agit de lancer sans délai les études nécessaires à la construction ou à l'aménagement du bâtiment définitif de la bibliothèque.

Il convient également de prospecter sans retard l'ensemble des nouvelles technologies que l'on souhaite voir utiliser pour le futur établissement : informatisation pour la gestion de la Bibliothèque, plus particulièrement pour le catalogage des documents et la réalisation de la Bibliographie nationale ; mais aussi numérisation pour la communication des collections sur place ou à distance.

### 2.3 / Les intentions gouvernementales

En poste depuis février 1999, Monsieur Youssef BEYDOUN, actuel Ministre de la Culture a repris à son compte l'intention de ses prédécesseurs, affirmée dès 1994, de réinstaller la Bibliothèque nationale du Liban.

Lors de nos entretiens, Monsieur BEYDOUN a ajouté à cette intention celle de créer à Tripoli une Bibliothèque Publique d'Information, confirmant ainsi le projet de développer un vrai réseau de bibliothèques publiques sur l'ensemble du territoire national.

Les nombreuses responsabilités du ministre, (en charge de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, mais également de l'Enseignement technique, de la Jeunesse et des Sports et de l'Archéologie), en font le promoteur le plus assidu d'un projet qui intéresse l'ensemble des publics concernés par ses domaines de compétence.

### 3/ - QUELQUES PROPOSITIONS

La rénovation et la réinstallation de la Bibliothèque nationale du Liban doivent faire l'objet d'un certain nombre de décisions à prendre impérativement. Ces décisions concernent à court terme :

- la stratégie de mise en œuvre du projet ;
- l'organisation matérielle de la préfiguration de la future Bibliothèque nationale ;
- le problème de ses localisations provisoire et définitive.

A moyen terme, il convient de :

- constituer des équipes de personnels qualifiés ;
- opérer une recherche systématique de coopération technique avec des partenaires nationaux et internationaux.

#### 3.1 / La stratégie du projet

L'urgence consiste à rendre visible et pérenne le projet de Bibliothèque nationale. Pour ce faire, les décisions les plus urgentes à prendre sont les suivantes :

1. **Création d'un Etablissement public** chargé, sous la tutelle directe du Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, de la gestion administrative et budgétaire du projet, et, à terme, du futur établissement. Cet Etablissement public sera doté d'un Conseil d'administration dont le Président sera nommé par le gouvernement sur proposition du Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur.
2. **Création d'une Association de soutien, Association des Amis de la Bibliothèque Nationale du Liban**, sorte de fondation chargée de la communication autour du projet, et de la recherche d'aides financières auprès des organismes publics, des entreprises ou des personnes privées. Le président de cette fondation, nommé par le Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, sera choisi parmi les personnalités libanaises reconnues au niveau international dans le domaine culturel.

3. **Ouverture d'une ligne budgétaire spécifique dès l'année 2000** qui prenne en compte le travail de préfiguration : préparation des collections, études sur le bâtiment et l'informatisation (cf. 3.2).
4. Promulgation d'un **décret**, approuvé en conseil des ministres, concernant la **réservation de l'actuel bâtiment de la faculté de droit de l'Université libanaise** comme local d'accueil de la future **Bibliothèque nationale**.

### 3.2 / L'organisation matérielle de la préfiguration

Il convient de créer un **Centre technique de la Bibliothèque nationale du Liban**, véritable outil de préfiguration du futur établissement. Pour ce faire, il est indispensable de constituer une équipe de professionnels qualifiés de 15 agents :

- 1 chef de projet de haut niveau (Bac + 4 ou 5), titulaire d'un diplôme de documentation ou de bibliothéconomie (équivalent d'un conservateur général ou conservateur en chef dans la nomenclature statutaire française) ;
- 2 adjoints possédant une qualification identique ;
- 8 bibliothécaires (Bac + 2 ou 3) chargés des opérations de catalogage et de classement ;
- 3 agents de manutention ou magasiniers ;
- 1 secrétaire.

L'ensemble de ces agents, y compris le chef de projet, travaillent à temps plein sur le projet de la future Bibliothèque nationale.

Cette équipe aura pour missions essentielles :

- la remise en état et la sauvegarde des collections existantes (en étroite liaison avec le service technique de préservation du Centre national des Archives) ;
- l'exécution d'une véritable politique de gestion du dépôt légal (collecte et traitement bibliographique) ;
- la sollicitation, la réception et le traitement des dons ;
- l'initialisation d'une politique d'acquisition ;
- l'élaboration de la bibliothèque virtuelle ;
- la recherche de coopérations techniques nationales et internationales.

Le travail le plus urgent de l'équipe du Centre technique de la Bibliothèque nationale consistera à résoudre le problème de la désinfection des collections entreposées à Sin-el-Fil. Il s'agit de trouver au port de Beyrouth, dans un hôpital ou dans une entreprise spécialisée, une unité de désinfection qui puisse permettre un traitement de masse de ces collections à l'oxyde d'éthylène (cf. Annexe 3).

Il est indispensable de prévoir un local suffisamment vaste et adapté qui puisse accueillir le Centre technique de la Bibliothèque nationale, permettre l'installation correcte de l'équipe de professionnels, une manutention aisée des collections au retour de la désinfection, et leur stockage sur palettes après traitement (matériel et intellectuel).

Il s'agira naturellement d'une installation provisoire pour une durée d'environ 4 années, qui constitue le délai nécessaire aux travaux de construction ou de restauration du bâtiment définitif de la Bibliothèque nationale.

Ce premier local, d'une surface de 1000m<sup>2</sup>, sera exclusivement réservé à la préparation des collections de la Bibliothèque, qui regrouperont les collections désinfectées, les livres et périodiques reçus au titre du dépôt légal, les nouvelles acquisitions et les dons.

On trouvera en Annexe 2 une proposition de programmation (surface, équipement, personnel) pour le Centre technique de la Bibliothèque nationale.

### 3.3 / Les localisations successives

Comme nous venons de le voir, l'urgence d'une intervention sur les collections existantes s'accorde mal avec les délais nécessaires à la réalisation d'un bâtiment d'accueil définitif de la Bibliothèque nationale. C'est pourquoi il convient de prévoir un phasage de cette réinstallation en deux étapes et l'utilisation d'un local provisoire pour une durée de 4 ans.

A cet égard, trois solutions se présentent :

1. La **réhabilitation accélérée** d'un bâtiment situé dans l'enceinte du Palais de l'UNESCO, d'une surface totale d'environ 1200m<sup>2</sup> répartis sur 4 niveaux. Ce bâtiment, fortement endommagé au cours de la guerre, doit faire l'objet d'une prochaine réhabilitation et d'un agrandissement, en vue d'une affectation à une activité culturelle (Musée des beaux-arts). Le Centre technique de la Bibliothèque nationale pourrait s'installer sur 2 niveaux (2x300m<sup>2</sup>) et dans un local attenant d'une surface d'environ 400m<sup>2</sup>. (C'est dans ce local qu'avaient été stockées les collections entre 1983 et la date de leur installation à Sin-el-Fil).
2. La **construction**, dans le parc de la faculté de droit de l'Université libanaise (retenue pour être, après transformation, le bâtiment définitif de la Bibliothèque nationale) d'un bâtiment de 1000m<sup>2</sup>, qui s'intégrerait ultérieurement au projet architectural de la Bibliothèque nationale.
3. La **construction ou l'acquisition** d'un bâtiment de type industriel de 1000m<sup>2</sup>, susceptible d'être revendu à l'issue de son utilisation, à une entreprise industrielle ou commerciale.

Dans l'état actuel de ses réflexions, le Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur réfléchit à l'une des deux premières solutions et pense pouvoir engager, à très court terme, la somme de 650 000 \$ US pour la réhabilitation ou une construction.

Quant à l'édifice de la faculté de droit de l'Université libanaise proposé comme bâtiment définitif de la Bibliothèque nationale, il est d'une géométrie très simple (3 corps de bâtiments disposés en U autour d'une cour intérieure) ; il est entouré d'un parc qui permet d'envisager d'éventuelles extensions. Il semble offrir, sur trois niveaux, la surface minimum requise pour loger la future Bibliothèque.

Ce bâtiment sera libéré dans 18 mois environ, c'est-à-dire à l'achèvement de la construction de la nouvelle cité universitaire (New Hadath Campus) et donc disponible.

Une éventuelle phase ultérieure de la présente étude devrait permettre une meilleure évaluation de ce bâtiment, en liaison avec les services libanais concernés, et de ses possibilités d'adaptation au programme d'une bibliothèque nationale.

### 3.4 / La constitution d'équipes qualifiées

Il n'existe pas au Liban de corps de fonctionnaires spécialisés dans le domaine des bibliothèques et de la documentation. De plus, il semble que la création d'un tel corps se heurte à la tradition et à l'organisation de l'administration libanaise.

Mais, pour conduire avec succès le projet de réinstallation de la Bibliothèque nationale, et dans la perspective du développement d'un réseau de bibliothèques publiques au Liban, il est nécessaire de disposer, à terme, d'un contingent de cadres spécialisés de haut niveau (Bac + 4 ou 5) susceptibles d'encadrer les futures équipes de bibliothécaires.

A cet effet, il paraît éminemment souhaitable que le Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur prenne la décision d'envoyer chaque année en formation 2 ou 3 étudiants, ayant obtenu leur diplôme de documentaliste à l'Université libanaise, dans un centre de formation étranger du type de l'Ecole Nationale Supérieures des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), de Lyon. Ils pourraient y acquérir la formation complémentaire nécessaire à l'exercice des tâches d'encadrement d'un établissement documentaire public ou d'un département de la Bibliothèque nationale.

Compte tenu des perspectives de développement du réseau des bibliothèques publiques (Tripoli, Beyrouth, Bibliothèque nationale, nouveau campus universitaire, etc.), cette proposition devra être examinée très sérieusement. Nous verrons plus loin que des coopérations avec des partenaires extérieurs devraient faciliter sa mise en œuvre.

Mais une telle proposition a pour corollaire la revalorisation des carrières de la documentation et des bibliothèques dans le cadre du service public.

### 3.5/ Recherche de coopération technique au niveau national et international

On constate actuellement une dispersion totale du travail des bibliothécaires libanais. Chaque établissement documentaire, relevant d'une tutelle particulière (Université d'état, mais surtout nombreuses universités privées), se développe selon ses propres objectifs ou selon ceux de l'institution qu'il sert. La priorité est naturellement donnée à la documentation appropriée aux programmes d'enseignement ou de recherche de chaque université. Mais les pratiques de coopération sont très peu développées, voire inexistantes.

Il apparaît indispensable que la mise en œuvre du projet de la Bibliothèque nationale soit l'occasion de fédérer le travail de l'ensemble de ces bibliothèques, de créer les conditions d'une véritable concertation pour le développement des collections, l'utilisation des nouvelles techniques et la définition d'un service amélioré à l'ensemble des publics.

Deux indices permettent d'espérer une évolution positive : la ferme volonté de l'Association des bibliothécaires libanais de développer la solidarité des professionnels des bibliothèques, et l'utilisation commune (peut-être bientôt en réseau) d'un même logiciel de bibliothèque (BERYTOS) par trois universités : l'Université libanaise, l'USJ et l'Université de Kaslik.

Enfin, il est urgent de définir l'identité administrative et culturelle de cette nouvelle Bibliothèque, afin de la réinsérer dans les meilleurs délais dans le concert international des bibliothèques, où les perspectives de coopération scientifique et technique sont actuellement

très nombreuses et très prometteuses (notamment dans le domaine de la bibliographie ou du développement des bibliothèques virtuelles).

#### **4 / - ESQUISSE D'UN CALENDRIER**

Comme on l'aura compris, le projet de réinstallation de la Bibliothèque nationale se déroulera selon 2 étapes :

- **Une étape transitoire** (constitution d'une équipe, remise en état des collections, préparation du projet) qui nécessite une installation dans un local provisoire.
- **Une étape plus définitive** : installation et ouverture de la future Bibliothèque nationale. Cela suppose que soient achevés les travaux du bâtiment définitif de la Bibliothèque ainsi que son équipement.

De ce fait, il faut envisager deux niveaux d'échéance qui pourraient se décliner ainsi :

##### **4.1/ A court terme**

###### **D'ici fin juin 1999 :**

- création officielle de l'instance administrative (Etablissement public) et associative (Association des Amis de la Bibliothèque Nationale ou Fondation pour le patrimoine écrit du Liban) ;
- décret de réservation du bâtiment de la faculté de droit pour l'installation définitive de la Bibliothèque nationale ;
- début d'exécution des travaux pour le bâtiment d'accueil du Centre technique de la Bibliothèque nationale.

###### **D'ici le 15 septembre 1999 :**

- nomination d'un chef de projet et mise en place d'une équipe qualifiée de 15 agents ;
- préparation du premier budget de fonctionnement du Centre technique de la Bibliothèque nationale (pour l'année 2000).

###### **D'ici fin décembre 1999 :**

- mise en œuvre de la désinfection des collections ;
- lancement des études concernant la faculté de droit- Ouverture de la procédure de désignation d'un architecte.

##### **4.2 / A moyen terme (d'ici fin 2000-juin 2001)**

- démarrage des travaux sur le bâtiment de la faculté de droit ;
- revitalisation du dépôt légal - Amélioration de la collecte et du traitement - publication d'une bibliographie nationale annuelle ;
- définition d'une politique documentaire (acquisitions et dons) en concertation avec les bibliothèques libanaises ;

- envoi en formation complémentaire à l'étranger de deux étudiants diplômés de l'Université libanaise (12 mois de scolarité, stages d'application inclus d'octobre 2000 à septembre 2001) ;
- recherche de coopérations techniques au Liban et à l'étranger ;
- après retour de la désinfection, démarrage du tri et du traitement des collections ;
- élaboration du premier budget de fonctionnement de la Bibliothèque nationale réinstallée (ouverture à prévoir au cours du premier semestre 2003).

## 5 / - LES PERSPECTIVES D'AIDES

Comme cela a été évoqué plus haut, en matière de financement, la priorité consiste pour le gouvernement à ouvrir dès l'année 2000, une ligne budgétaire propre au projet de réinstallation de la Bibliothèque nationale. Elle consiste également à assurer le financement d'une réalisation urgente : la préparation du local d'accueil du Centre technique de la Bibliothèque nationale.

C'est cette décision, liée aux décisions administratives (création d'un Etablissement public, d'une Fondation patrimoniale et décret de réservation d'un bâtiment) et techniques (mise en place d'une équipe de professionnels, aménagement des bâtiments) qui rendra visible aux yeux des libanais mais aussi au regard du monde extérieur, la réelle volonté gouvernementale de ressusciter la Bibliothèque nationale du Liban.

On pourra alors envisager les diverses possibilités d'aides nécessaires à la conduite et au développement d'un tel projet.

Ces aides pourraient être de deux ordres. Elles peuvent être d'ordre financier, telles les aides potentielles des institutions et organismes internationaux dans le cadre réglementaire des programmes qu'ils développent et soutiennent en matière de culture ou d'équipement (UNESCO, Union Européenne, etc...).

De telles aides peuvent également être envisagées dans le cadre de relations bilatérales qu'entretient le Liban avec d'autres pays (pays de l'Union européenne, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord, etc...).

Mais les aides pourraient également prendre la forme d'apports non plus financiers, mais concrets, dans plusieurs domaines tels la reconstitution des collections, leur traitement bibliographique, l'expertise bibliothéconomique ou la formation.

Il conviendra d'étudier en temps utiles (et ce pourrait être un des objectifs essentiels de la seconde phase de l'étude) les aides à l'investissement pour la réalisation et l'équipement du bâtiment de la Bibliothèque nationale.

Mais, à ce stade de la réflexion, il s'agit simplement de prévoir le budget qui découle des actions à entreprendre à court terme (d'ici fin décembre 1999). Cette prévision s'exprime sous la forme du tableau de la page suivante. Elle ne prétend pas être des plus exactes, mais seulement donner, pour chaque poste de dépense, un ordre de grandeur et proposer des pistes de recherche pour des aides éventuelles.

**PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL POUR LA PHASE 1**

Types de dépenses	Coût global	Dépenses à engager en 1999	Dépenses à engager en 2000	Perspectives d'aides à explorer
<b>INVESTISSEMENT</b>				
• Rénovation du bâtiment du Campus UNESCO	650 000 \$	650 000 \$		
• Equipement mobilier et informatique du local du Centre technique de la BNL	130 000 \$	65 000 \$	65 000 \$	
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
• Personnel (15x1 200 \$)x(4+12)	288 000 \$	72 000 \$	216 000 \$	
• Désinfection (150m <sup>3</sup> x50 \$)	7 500 \$	7 500 \$		UNESCO
• Fonctionnement courant (fluides, entretien, fournitures, divers)	23 500 \$	3 500 \$	20 000 \$	
• Etudes bâtiment définitif (APS+APD+consultation architecture)	180 000 \$	45 000 \$	135 000 \$	UNION EUROPEENNE
• Acquisitions de documents (6 500x30 \$)x(4+12)	195 000 \$	20 000 \$	175 000 \$	FRANCE, ETATS-UNIS, GRANDE-BRETAGNE
• Formation cadres (2x12)			0 \$	France
<b>TOTAL</b>	<b>1 474 000 \$</b>	<b>863 000 \$</b>	<b>611 000 \$</b>	

## EN GUISE DE CONCLUSION

\*\*\*\*\*

### QUELQUES PERSPECTIVES POUR UNE STRATEGIE A COURT ET MOYEN TERME

A l'issue de notre séjour à Beyrouth, le Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, informé par nos soins des premières recommandations qui figurent dans ce rapport, a affirmé sa volonté de prendre très rapidement toutes les décisions administratives concernant le projet. A partir de ce point de départ, qui devrait être pleinement effectif d'ici la fin du moins de juin prochain, il nous incombe de prévoir pour les mois à venir (mise en œuvre de la phase 1) la stratégie de l'Union européenne par rapport à ce projet.

Le présent rapport énonce les premiers éléments d'un schéma stratégique : liste des décisions à prendre, esquisse de calendrier, ébauche du budget pour une première phase d'installation.

Il est clair que les développements plus techniques, tels que la programmation et le calcul du coût d'objectif du bâtiment définitif, l'intégration dans le projet des nouvelles technologies (informatique, numérisation, etc.) devront faire, à brève échéance (d'ici la fin 1999) l'objet d'une étude beaucoup plus détaillée. Cela correspond d'ailleurs à la deuxième phase de la présente étude, telle qu'elle était initialement prévue.

Il est tout aussi clair que la mise en œuvre des actions proposées doit faire l'objet d'un accompagnement, d'un suivi qui pourrait prendre la forme d'une assistance technique extérieure jusqu'à l'ouverture de la future Bibliothèque nationale.

Cette assistance technique, tout en respectant l'originalité de la démarche libanaise, pourrait porter sur les points évoqués ci-dessus (architecture, nouvelles technologies), mais aussi sur la formation, sur la politique de préservation-conservation, ainsi que sur tous les développements d'ordre bibliothéconomique.

Une telle assistance, dont il conviendrait de délimiter les contours précis, pourrait être l'apport de l'Union européenne au projet de la réinstallation de la Bibliothèque nationale du Liban.

## ANNEXE 1

### LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES ET DES VISITES EFFECTUEES

#### • PERSONNALITES RENCONTREES

#### Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur

Monsieur Youssef BEYDOUN	Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur
Monsieur Mohammad MADI	Directeur général du Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur
Monsieur Alexandre NAJJAR	Conseiller auprès du Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur
Madame Afifa DIRANI-ARSANIOS	Conseiller auprès du Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur
Monsieur Jean-Marc BONFILS	Architecte consultant auprès du Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur

#### Bibliothèques libanaises

Madame Katia MEDAWAR	Bibliothèque de l'Université américaine de Beyrouth (A.U.B.)
Madame Nouhad SALAME	Bibliothèque orientale
Madame Aida NAAMAN	Bibliothèque de la Libanese American University, Présidente de l'Association des bibliothécaires du Liban
Madame Bughdana HAJJAR	Bibliothèque de la Libanese American University
Monsieur Ahmad TALEB	Jafet Library
Père Simon SALIBA	Bibliothèque de l'Université de Kaslik

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

### Universités libanaises

Madame Hassana MEHEIDDINE	Faculté d'information et de documentation de l'Université libanaise
Madame Dolla ISSA	Faculté d'information et de documentation de l'Université libanaise
Madame Maud STEPHAN	Faculté d'information et de documentation de l'Université libanaise
Madame Gladis SAADE	Faculté d'information et de documentation de l'Université libanaise

### Centre des Archives nationales

Monsieur Antoine KHAWAJA	Président du Centre des Archives nationales
Monsieur Walid ADRA	Chef du service de la documentation du Centre des Archives nationales
Monsieur Nabil SAIDI	Expert pour les manuscrits orientaux

### Conseil pour le développement et la reconstruction

Monsieur CHAHROUR	Ingénieur, Chef de projet
-------------------	---------------------------

### Délégation UNESCO au Liban

Monsieur R. SALAME	Adjoint au Directeur de la Délégation de l'UNESCO au Liban
Monsieur Renaud MEYER	Responsable de programme dans le cadre de l'United Nations Development programme
Madame Anna CZAJKA	Restauration spécialiste, volontaire dans le cadre de l'United Nations Development programme
Monsieur Joseph KREIDI	Chef de projet construction au sein de l'Office régional pour l'éducation dans les états arabes

## Personnalités diverses

Monsieur Mtanios HALABI	Directeur général du Ministère de l'Education nationale
Monsieur Simon KARAM	Directeur général de la foire internationale de Tripoli
Monsieur Daniel LE GOFF	Responsable de la Bibliothèque du Centre culturel de France à Beyrouth
S.E. Monsieur Ronald MOLLINGER	Ambassadeur des Pays-Bas
Maître Phares ZOGHBI	Avocat, écrivain, bibliophile

### • VISITES EFFECTUEES

- Dépôt des collections de la Bibliothèque nationale à Sin-el-Fil
- Centre des Archives nationales
- Bâtiment à restaurer, à proximité du palais de l'UNESCO
- Faculté de droit de l'Université libanaise
- Foire de Tripoli
- Bibliothèque de l'Université de Kaslik
- Bibliothèque de Libanese American University
- Centre culturel français

## ANNEXE 2

### LE CENTRE TECHNIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

#### Rappel des objectifs

La phase de préfiguration de la future Bibliothèque nationale du Liban suppose la réalisation d'un certain nombre de travaux qui seront assurés par une équipe de professionnels spécialistes, au sein du Centre technique de la Bibliothèque nationale.

Le Centre technique, qui bénéficiera d'une installation provisoire dans l'attente de l'ouverture de la Bibliothèque nationale, a pour missions essentielles :

- Sauvegarder les collections existantes en les traitant matériellement (désinfection, tri, équipement) et intellectuellement (catalogage et classification).
- Améliorer la collecte du dépôt légal et le traiter (inventaire, catalogage, équipement, classement) et réaliser la Bibliographie nationale.
- Mettre en œuvre une politique documentaire : acquisitions, réception et traitement des dons, coopération scientifique avec les partenaires documentaires.
- Elaborer le fonctionnement de la future Bibliothèque nationale.

#### Les moyens à mettre en oeuvre

Le Centre technique fonctionnera à l'aide d'une équipe de 15 agents dont on peut décliner les qualifications et les tâches de la manière suivante :

- 1 chef de projet cadre A (Bac + 4 ou 5), spécialisé dans la bibliothéconomie, chargé de la direction du Centre technique. Il est en charge de l'administration générale (sous l'autorité du Président de l' Etablissement public) ; il a la responsabilité de la préfiguration de l'organisation de la future Bibliothèque nationale ; il dirige et anime l'équipe ; il assure la communication sur les aspects techniques du projet.
- 2 adjoints au chef de projet : d'un niveau de qualification identique à celui du chef de projet, ils le seconde dans sa tâche. Ils organisent et supervisent la chaîne de traitement des ouvrages (collections sauvegardées, acquisition, dons) ; ils assurent le suivi du travail scientifique (tri, catalogage, classement) ; ils préparent l'informatisation du futur établissement ainsi que la bibliothèque virtuelle.
- 8 bibliothécaires (Bac + 2 ou 3) chargés du travail bibliothéconomique (tri, catalogage, classement, etc.).
- 3 agents de manutention (magasinage et équipement des ouvrages).
- 1 secrétaire.

L'installation du Centre technique nécessite une surface de 1 000m<sup>2</sup>, répartie comme suit :

- 1 bureau de direction (Chef de projet)	25m <sup>2</sup>
- 2 bureaux adjoints	15m <sup>2</sup> x2
- 2 bureaux pour les bibliothécaires	25m <sup>2</sup> x2
- 1 bureau de secrétariat	15m <sup>2</sup>
- 1 espace de réception des ouvrages (manutention, déballage)	160m <sup>2</sup>
- 1 local d'équipement et de maintenance des ouvrages	50m <sup>2</sup>
- 1 magasin de stockage	400m <sup>2</sup>
- locaux divers :	
- salle de réunion	40m <sup>2</sup>
- sanitaires (WC, lavabo+1douche)	15m <sup>2</sup>
- foyer du personnel	15m <sup>2</sup>
- circulations et divers	200m <sup>2</sup>
	<hr/>
	1 000m <sup>2</sup>

Pour l'équipement de ce local, il convient de prévoir :

- 12 bureaux (avec caissons)
- 2 tables de manutention
- 6 tables de réunion
- 12 sièges de bureau
- 20 sièges divers (réunion, réception)
- 6 chariots à livres
- 8 armoires de bureau
  - rayonnages pour bureaux
  - rayonnages pour traitement des collections (100m linéaires)
- 11 postes de travail informatiques et logiciels (bureautique, catalogage, gestion, lecture CD-Rom, liaison Internet)
- 5 postes téléphoniques
- 1 télécopieur
- 1 photocopieur
- 1 lecteur de micro-formes
- 1 fonds d'ouvrages de références (annuaires, bibliographies, dictionnaires, etc.)
- documentation professionnelle (ouvrages spécialisés, abonnement revues professionnelles)
- fournitures diverses (papeterie, fournitures de bureau et pour la conservation des ouvrages)
- 2 aspirateurs
- 15 bacs plastiques de manutention

## ANNEXE 3

### LA DESINFECTION DES COLLECTIONS

Nous avons souligné l'importance et l'urgence de la désinfection des collections entreposées à Sin-el-Fil.

L'infestation de champignons nécessite un traitement de masse des ouvrages par injection d'oxyde d'éthylène ( $500\text{g/m}^3$ ). Ce traitement se fait dans un autoclave, équipement que l'on trouve dans tous les ports de marchandise ou dans les hôpitaux.

Les livres restent conditionnés dans leurs cartons pendant toute l'opération, afin de faciliter la manutention et le traitement.

D'autre part, il faut rappeler qu'au terme de l'opération, il convient de dépoussiérer les ouvrages. Cette opération de dépoussiérage est à inclure dans la chaîne de traitement, dès leur arrivée au Centre technique de la Bibliothèque nationale. Elle peut être réalisée par le personnel lui-même.

A titre indicatif, voici les contraintes et les coûts prévisionnels d'une opération de désinfection pour un volume de  $150\text{m}^3$ , ce qui représente, en gros, le volume à traiter des collections de la Bibliothèque nationale du Liban.

#### Contraintes

- nécessité d'utiliser un ou des autoclaves d'une capacité moyenne de  $40\text{m}^3$  (on peut utiliser des autoclaves plus petits, mais l'opération sera plus longue) ;
- temps de fumigation : 12 à 16 heures ;
- temps de désorption (évacuation du gaz) : 7 jours ;
- temps prévu pour traiter l'ensemble de la collection : 6 à 8 semaines ;
- en terme de calendrier, nécessité de faire coïncider le retour des ouvrages traités avec la livraison du local provisoire siège du Centre technique de la Bibliothèque nationale. Aussi, dans la mesure où le local provisoire ne serait livré qu'en janvier 1999, il conviendrait d'entreprendre les travaux de désinfection à partir de la mi-novembre 1999.

#### Coût Prévisionnel

- $150\text{m}^3 \times 50\$ = 7\,500\$$  ;
- il faut noter que ce coût prévisionnel ne tient pas compte du transport (aller-retour) des cartons, dont le coût ne peut être calculé qu'en fonction de la distance de l'autoclave.